RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA VILLE DE SAINT-RAYMOND

– DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 12 JUIN 2023 —

Citoyennes et citoyens,
Membres du conseil municipal,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants des états financiers de la Ville de Saint-Raymond pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Résultats 2022

	Résultats 2022
Revenus	22 318 345 $
Dépenses (avant amortissement)	18 110 823 $
Remboursement de capital sur emprunts	1 336 220 $

L'exercice financier 2022 s'est terminé avec un excédent de 1 478 647 $, généré principalement par des revenus supérieurs de 1 300 000 $ à ceux prévus et combiné à une saine gestion des dépenses.

Du côté des revenus, les principales hausses proviennent des taxes de mutation qui ont surpassé le montant budgété de 500 000 $ et des revenus de taxes reliés aux nouvelles constructions et aux rénovations qui ont été supérieurs de 240 000 $ au budget. De plus, les revenus provenant des ventes de terrains dans le parc industriel ont été supérieures au budget de 250 000 $.

Les dépenses de fonctionnement ont été de 18 110 000 $ par rapport à un budget de 18 225 000 $.

Surplus et réserves

L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2022 s'élevait à 5 500 000 $.

De plus, à pareille date, les autres réserves financières et les divers fonds réservés totalisaient 5 400 000 $. Les principales réserves sont les suivantes :

Surplus / réserves	Solde au 31-12-2022
Surplus réservés pour les dépenses à venir en 2023	1 140 000 $
Réserve développement industriel	1 940 000 $
Réserve carrières et sablières	1 230 000 $
Fonds de roulement	290 000 $

Projets d'investissement

Au cours de l'exercice 2022, la Ville a réalisé des investissements en immobilisation de 8 718 000 $. De ce montant, mentionnons que près de 4 600 000 $ sont financés par diverses subventions.

Parmi les principaux projets 2022, on retrouve :

- Travaux sur la rivière dans le but de réduire les risques d'inondations
  - Dragage du réservoir du barrage de l'estacade
  - Aménagement de blocs de granite au km 10,5 (SRG)
- Acquisition d'un nouveau camion-échelle pour le service des incendies
- Continuité de l'aménagement de terrains de soccer sur les nouveaux terrains sportifs
- Travaux de réfection de certaines sections des routes suivantes :
  - Rang du Nord
  - Rang Bourg-Louis
  - Rang Saguenay
  - Rang des Cèdres
  - Rang de la Montagne

Endettement

Le tableau suivant présente le solde de la dette à long terme non consolidée au 31 décembre 2022.

Dette à long terme par appartenance	2021	2022
À la charge de l'ensemble des contribuables	13 590 000 $	14 316 000 $
À la charge d'une partie des contribuables (taxes de secteur)	1 213 000 $	1 773 000 $
Portion remboursable par le gouvernement	6 045 000 $	6 341 000 $
TOTAL	**20 848 000 $**	**22 430 000 $**

La dette à long terme reste à un niveau très acceptable par rapport à l'ampleur de la ville et de la capacité de payer des citoyens.

Auditeur externe

L'audit externe des états financiers de la Ville de Saint-Raymond a été effectué par la firme Bédard Guilbault inc.

L'auditeur externe est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Raymond au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Claude Duplain, maire